



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Le Centre Hospitalier de VICHY

RECRUTE

PSYCHOLOGUE (F/H)

1 Poste à 100%

à compter du 19/11/2021

POLE PSYCHIATRIE

Service : Centre Médico-Psychologique

FICHE DE POSTE ANNEXEE

Personne à contacter :

Madame Virginie FERRAND
F. F Cadre Supérieur de Santé
Pôle Femme-Enfant
Pôle de Psychiatrie
Poste : 2991

Candidatures à :

Centre Hospitalier de Vichy
Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales
BP. 2757
03207 VICHY CEDEX
☎ 04 70 97 35 16

Mail : francoise.peronneau@ch-vichy.fr



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

FICHE DE POSTE

PSYCHOLOGUE

**Pôle de Psychiatrie
CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
1 ETP**



Année 2021

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN
Service Formation - GPMC
Mme CAVELIER Marilyn ☎ 34.26

FICHE DE POSTE

Référence informatique n° :

Métier : Psychologue Affectation : CMP VO/ CMP VE Pôle : Psychiatrie Poste non pérenne 1 an non reconductible

Diplôme ou niveau requis

DESS ou MASTER 2 de PSYCHOLOGIE

Positionnement dans l'organigramme

Autorités hiérarchiques :

N+1 : Directrice des Ressources Humaines

N+2 : Directeur d'établissement

Liaisons fonctionnelles :

Médecin responsable de l'UF

Cadre de santé de l'UF

Médecin chef de Pôle

Cadre supérieur de santé du Pôle

Directeur des Soins du Centre Hospitalier

Techniques utilisées

- Entretiens
- Psychothérapies
- Analyse de pratiques professionnelles

Conditions d'exercices et particularités du poste

Psychologue à 1 ETP :

Conditions d'exercice définies dans *le Décret n°91- 129 du 31 janvier 1991* modifié, portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.

L'exercice du psychologue s'inscrit dans le cadre du projet de Pôle, dans les projets définis dans le contrat de Pôle, dans le projet de Service et le projet de l'UF sur lesquelles il intervient, en fonction de sa qualification et du Code de déontologie de la société française de psychologie.

Le psychologue intervient sous la responsabilité du médecin en charge de l'UF, que le patient soit reçu ou non par un psychiatre du service.

Les missions du psychologue incluent la prise en charge des patients et un travail institutionnel avec les équipes pluridisciplinaires, dans le respect de la déontologie hospitalière et la dynamique institutionnelle.

Présentation

Mission du service :

Il s'agit essentiellement d'une mission d'évaluation et orientation.

Localisation :

Le Centre Médico-Psychologique de Vichy-Ouest à Vichy : Site Canguilhem, 4 impasse Victoria.

Horaires d'ouverture de la structure :

De 9 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Constitution de l'équipe :

Médecin psychiatre : 0,6 ETP

Médecin responsable de l'UF : 0,8 ETP

Psychologues : 1,3 ETP

Assistante sociale : 0,5 ETP

Cadre de santé : 0,30 ETP

Infirmières : 7 ETP

Secrétaires : 1,8 ETP

Présentation du CMP VO

Localisation :

Le CMP-VO est organisé en 2 centres distincts :

- à Vichy : Site Canguilhem, 4 impasse Victoria. Tél 04 70 97 33 99.
- A Gannat : 1 rue du stade. Tél 04 70 90 81 84.

Constitution de l'équipe :

3 Psychiatres : Consultations sur rendez-vous

3 Psychologues : Consultations sur rendez-vous

1 Assistant social : Sur rendez-vous

1 Cadre de santé

7 Infirmiers

3 Secrétaires

Mission du service

Le CMP, pivot du dispositif de soins en psychiatrie, a pour mission de prendre en charge toute personne en état de souffrance psychique, au plus près de son lieu de vie et pour objectif de maintenir ou de réinsérer le patient dans son environnement, son entourage familial, social ou professionnel.

Il a un rôle de prévention, de traitement et de suivi de la population du secteur géographique Vichy-Ouest.

Missions principales du psychologue au sein du CMP VO /VE

- Consultations psychologiques : évaluation et orientation avec thérapies courtes
- Interventions auprès de l'équipe pluridisciplinaire du CMP
- Participation à des groupes de travail, de réflexion, avec les soignants du CMP
- Participation à des activités institutionnelles avec les soignants
- Participation au recueil et analyse des besoins et des demandes d'intervention psychologique
- Construction et mise en œuvre du dispositif d'intervention psychologique
- Bilans et évaluations psychologiques
- Participation aux synthèses pluridisciplinaires concernant les patients
- Participation à la tenue du dossier-patient dans le respect de la confidentialité de la relation singulière qui existe entre le patient et le psychologue

Compétences et profil requis

Aptitude à travailler en équipe
Adaptabilité
Expérience souhaitée